



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES
À VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
des Nations unies

COMITE PLENIER

67^{ème} session (19 mai – 28 juin 2024)

Point 8– Rapport de la 61eme session du sous-comité juridique

Déclaration de la délégation française

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

La France souhaite saluer les avancées enregistrées lors de la 61eme session de sous-comité juridique et remercier tout particulièrement Monsieur le Professeur Santiago Ripol, de l'Espagne, pour sa conduite des débats.

Ma délégation regrette que les travaux nourris de ce sous-comité n'aient pas pu être reflétés dans un rapport, comme il en est l'usage pour les travaux ce comité dans son ensemble, et donc de ses sous-comités.

Nous remercions le secrétariat pour le rapport procédural transmis dans sa dernière version. Le texte nous convient en l'état, mais nous souhaitons rappeler que cette pratique ne doit en aucun cas constituer un précédent dans les travaux du comité et de ses organes.

Ma délégation souhaite également rappeler son attachement au respect par toutes les délégations des règles et méthodes de travail établies, qui sont une condition essentielle à l'efficacité et à l'inclusivité des débats de ce comité, de ses sous-comités et de leurs groupes de travail.

Je vous remercie de votre attention. /.